

Procès verbal provisoire de la réunion du Conseil municipal du 24 février 2020

Cette dernière réunion du Conseil municipal, achevant sa mandature, a voté les comptes administratifs et de gestion de 2019.



L'ordre du jour du prochain conseil municipal a porté sur :

- l'approbation du procès verbal de la réunion du Conseil municipal du 07 octobre 2019,
- le vote du compte administratif de 2019,
- le vote du compte de gestion de 2019,
- la reconduction de la convention avec Vexin-Centre portant sur le service mutualisé d'instruction des dossiers d'urbanisme,
- la modification des statuts du syndicat mixte départemental d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val -d' Oise.
- la modification des statuts de la Communauté de communes Vexin-Centre pour intégrer la compétence " Ruissellement ".
- les questions diverses.

Salle du Conseil municipal

10, rue Robert Machy

Mairie de Grisy-les-Plâtres

95 810 Grisy-les-Plâtres

Documents

[Procès verbal provisoire de la réunion du Conseil municipal du 24 février 2020.](#)

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69